

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 14 Octobre 2024

Date de la convocation : 05 octobre 2024

Etaient présents : Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER Jean-Louis, LEVAVASSEUR Gérard, COLLART Bernard, BLOT Marc-Antoine, LETABLIER Olivier, HARDY Stéphanie

Absent excusé : M Bruno LAVALLEY, pouvoir à M LETABLIER Olivier

Absente : Mme ENDELIN Mylène

Secrétaire : BLOT Marc-Antoine

Audition Mme OZENNE

Suite à la demande de Mme OZENNE d'être entendue en conseil municipal, un temps d'expression est accordé dans lequel elle fait part de son inquiétude quant aux difficultés d'avancement des travaux de réhabilitation du commerce, retard important, absence d'un planning précis et définitif, difficultés voisinage, manque de communication, non-respect du prévisionnel établi et perte de chiffre d'affaires qui en découlent. Ces difficultés feront l'objet d'un envoi recommandé à la mairie et un ultimatum a été posé.

Conscient des difficultés pas toutes dépendantes du maître d'ouvrage, il est décidé de demander une réunion d'urgence avec le maître d'œuvre en mairie avec les entreprises concernées. A la suite de celle-ci, des réponses seront apportées quant à la suite à donner, l'exigence absolue étant d'obtenir un planning ferme et d'aplanir les points de blocage. Ces points seront abordés lors du prochain conseil.

Adoption du compte-rendu de conseil du 30 août 2024

Adressé en amont de la réunion, le compte-rendu n'a pas appelé de remarques et a été approuvé à l'unanimité.

Retour RTE suite à demande de rendez-vous

Suite à une demande de rendez-vous en date du 5 juin pour une demande de visite des locaux de la Cardonnière, susceptible de donation envers la commune de la part d'RTE, une réponse est enfin parvenue le 12 septembre dans laquelle il est demandé préalablement de la part de RTE les intentions claires de la commune à propos de ce site avant d'anticiper les prochaines étapes. Devant le peu d'avancées et dans le prolongement de la réflexion avancée lors du conseil de mai, les élus décident de renoncer définitivement à la donation un moment envisagée.

Demande utilisation salle des associations

Un courrier émanant de l'association Sports et Loisirs est parvenu en mairie et fait l'objet d'une demande d'utilisation gracieuse dans le but de mettre en place des cours de yoga après les congés scolaires de la Toussaint. Les cours animés par une prestataire diplômée (environ 1h30) auront lieu le mercredi soir à 19 h (hors vacances scolaires) et ne nécessitent pas d'aménagement particulier de la pièce. Les usagers devant être simplement munis d'un tapis personnel individuel. Il

conviendra également d'ajuster les horaires avec les autres associations utilisatrices régulières de cette salle.

Après un échange, le conseil municipal accorde l'utilisation gracieuse de cette salle à l'association Sports et Loisirs le mercredi soir.

Etude devis aménagement annexe atelier

Evoqué lors du précédent conseil après un accord du conseil pour l'aménagement de ce local, un devis de matériaux pour la création d'une grande porte sécurisée provenant des Ets MOTIN Frères et d'un montant de 1 002.96 € est validé par l'ensemble du conseil. Le conseil donne son accord un montant complémentaire d'une centaine d'euros pour le système de fermeture.

Etude devis pour acquisition groupe électrogène

Le conseil étudie 3 devis présentés en vue de l'acquisition d'un groupe électrogène dans le but d'anticiper d'éventuelles coupures lors d'épisodes d'intempéries. Le conseil après échange opte pour un groupe électrogène de type MC3200KT chez le fournisseur La Maison.fr à Marigny Le Lozon.

Questions diverses :

-SDEM : Le Maire souhaiterait que l'on étudie la possibilité de délégation de l'éclairage public au SDEM compétent en la matière, et bénéficiant d'un savoir-faire notoire, il pourrait ainsi assurer un entretien plus régulier de notre éclairage public et anticiper les dysfonctionnements rencontrés assez récurrents plutôt que d'interventions au coup par coup.

Comptes rendus assemblées générales : les différents élus présents à ces différentes AG (APE-Chasse-UNC etc..) rendent compte de ces réunions. Parmi celles-ci, des changements interviendront avec la nomination de nouveaux présidents (APE et UNC).

Organisation journée des « Cheveux Blancs »

Celle-ci est définie au dimanche 17 novembre 2024 à 12h30 à salle Robert Guiscard. Une animation musicale est envisagée et des contacts ont déjà été pris avec des traiteurs. Une réunion de préparation est arrêtée au lundi 21 octobre à 20h30 et pour la distribution des invitations.

Demande Lecaudey David

M Lecaudey souhaiterait un aménagement de la sortie du chemin rural au bord de la D141 (Rte du Pont d'Hauteville) à proximité immédiate de l'Aumône pour des raisons de visibilité et d'accessibilité des engins agricoles. Ce point est à étudier sur place (nécessité d'accord du riverain concerné et déplacement du panneau signalisation et ralentissement).